

Écopâturage : des moutons à la rampe des Grottes

Pour le bon entretien du talus végétalisé de la rampe des Grottes, la Ville a choisi d'installer des moutons d'Ouessant sur ce qui constitue l'un des derniers vestiges du Château-Neuf et de la magnifique composition de jardins en terrasses descendant jusqu'à la Seine.

Adaptés à la configuration du site grâce à leur rusticité et à leur faible poids, les dix moutons seront lâchés vendredi 9 septembre à 11h30 en présence de Mary-Claude Boutin, maire-adjointe chargée du Développement durable et d'Arnaud Péricard, maire-adjoint chargé de la Culture.

Une démarche responsable

L'installation de ces moutons s'inscrit pleinement dans la démarche économique, écologique et sociale entreprise par Saint-Germain-en-Laye.

Une méthode écologique et économique

Après plusieurs années de tonte par les moutons, des changements positifs sont constatés sur les pelouses qu'ils occupent. Les oiseaux et les insectes ne sont plus chassés par les engins mécaniques et reviennent profiter de cet espace. La pâture est également de meilleure qualité grâce à la fertilisation naturelle des moutons et l'arrêt de l'utilisation de désherbants chimiques. Les moutons ne créent par ailleurs pas de nuisances sonores ou olfactives et présentent un bilan carbone nettement favorable en comparaison avec une tonte mécanique. L'écopâturage s'inscrit à ce titre dans le cadre de la certification Haute qualité environnementale (HQE).

Enfin, en comparaison avec la tonte mécanique, l'écopâturage permet une économie financière allant jusqu'à 25 % sur le budget d'entretien des espaces verts.

08/09
2016



CONTACTS

Attaché de presse

Timothé POULAIN

timothe.poulain@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GREGOIRE

nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 20 83